



HOMMAGE A L'ABBÉ PIERRE

Abbé Pierre a mis sa vie au service des plus démunis. Mais, s'il disparaît aujourd'hui, son appel résonnera avec la même intensité tant qu'une personne en France -et dans le monde- restera sans abri.

Mais sa force aura été d'engager un mouvement qui le dépasse lui-même. Il a créé Emmaüs ; il a suscité une multitude d'initiatives pour les mal-logés ; il a bousculé le désordre établi. Il a fait plier à plusieurs reprises des pouvoirs publics trop indifférents.

Et, au-delà des mots, des incantations et même des lois, le meilleur hommage que l'Abbé Pierre puisse recevoir, c'est la mise en œuvre d'une politique du logement garantissant effectivement un toit et une dignité pour chacun. C'est le devoir des socialistes.

François HOLLANDE

ZAC des Champs-Philippe : Attention... ...DANGER POUR LES PROPRIETAIRES !

Un propriétaire situé rue Veuve-Lacroix a vendu son pavillon à la SEM 92 chargée de l'opération de la ZAC des Champs-Philippe. Jusque-là, rien de plus normal. Mais l'affaire se complique à la lecture des documents de la SEM 92 : il est précisé que ce bien, estimé par les services des domaines à 313.600 €, a été vendu à 231.000 €.

M. le Maire a donné son accord sur ce prix. Il a donc pris en toute connaissance sa décision de ne pas respecter le prix des services des domaines. Le pro-

priétaire était-il au courant de l'avis des domaines ? Connaisait-il la procédure ?

Cette décision du Maire est fort surprenante. En effet, dans des cas il explique qu'il ne faut surtout pas suivre l'avis des domaines, comme pour l'achat de la propriété de l'artiste Raynaud (prix des domaines : 900.000 €, montant de l'achat par la ville : 1.800.000 €). Vis-à-vis des propriétaires, il y aurait-il deux poids, deux mesures ?

En tout cas, les propriétaires situés dans la ZAC des Champs-Philippe doivent

faire attention à de tels agissements. Comment accepter qu'à l'issue d'une vie de travail sa propriété soit achetée à un prix différent de l'estimation des domaines alors qu'une opération immobilière va se réaliser sur ce terrain faisant rapporter beaucoup d'argent au promoteur ?



Vote par procuration :

MODE D'EMPLOI

Pour l'élection présidentielle des 22 avril et 06 mai 2007 et les élections législatives des 10 et 17 juin 2007, il est possible de voter par procuration si vous n'êtes pas présent ces jours-là. Trois cas de figure sont prévus :

- vous n'êtes pas présent en raison d'obligations professionnelles, en raison d'handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance portée à une personne malade ou infirme,
- vous n'êtes pas présent en raison d'obligations de formation, en raison de vacances ou que vous résidiez dans une commune différente de celle où ils vous êtes inscrit sur une liste électorale,

- vous n'êtes pas présent en raison d'une détention provisoire ou pour les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les procurations peuvent être établies pendant toute l'année soit au Commissariat, soit au Tribunal d'instance. Il faut être muni d'une pièce d'identité et l'imprimé de procuration sera à remplir. La procuration est valable au maximum pour une année mais peut également être établie pour trois mois ou pour une seule élection. Sur la demande de procuration, seront indiquées les coordonnées de la personne autorisée à voter à la place du mandant. Ce mandataire doit obligatoirement habiter la même commune.

ATTENTION : le premier tour de l'élection présidentielle (dimanche 22 avril 2007) se déroule pendant les vacances scolaires de Printemps.

Pour toute difficulté rencontrée ou pour trouver un mandataire, vous pouvez contacter vos élus socialistes : Christophe MACE (01/56/05/07/53), Philippe BILLARD (01/47/86/25/17).

Conseil municipal : Jeudi 22 mars 2007, 19h00, à l'Hôtel de Ville

Permanence des élus : Samedi 17 février, de 11h à 12h au 19 rue Veuve Lacroix

Pour contacter vos élus : Christophe Macé : 01.56.05.07.53 - Philippe Billard : 01.47.86.25.17

- Ne pas jeter sur la voie publique -



La lettre socialiste de La Garenne-Colombes

n°25 - JANVIER 2007

Parti Socialiste - Section de La Garenne - Colombes - Tél. : 01.47.86.25.17

www.la-garenne-colombes-ps.net

EDITO

Les propositions 2007 de vos élus pour La Garenne par Christophe Macé, conseiller municipal



Lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu au Conseil Municipal du 25 janvier 2007, les élus socialistes ont - une nouvelle fois - fait des propositions précises et sérieuses pour l'avenir de notre ville.

Instauration du quotient familial pour le paiement de la restauration scolaire. Cette mesure de solidarité sociale est réclamée depuis de nombreuses années et notre ville est la seule dans notre département, avec Courbevoie, à ne pas appliquer un tarif de restauration scolaire qui tienne compte des revenus.

Logements sociaux. Alors que La Garenne est la lanterne rouge des villes du 92 de sa strate démographique pour le nombre de logements sociaux sur son territoire, une mesure simple et de bon sens est à prendre.

Faire 30 % de logements sociaux dans chaque opération immobilière. Face au défi de la crise du logement en Ile de France, il est de la responsabilité des élus locaux d'avoir une politique ambitieuse et de permettre la mixité sociale.

Reconstruction du gymnase Pierre Denis. Depuis maintenant plus de deux ans, les élus de gauche ont proposé de lancer des études pour la reconstruction de ce gymnase qui n'est pas digne de nos sportifs. Alors que des subventions existent auprès du Conseil général, ce projet est annoncé mais le début des études n'a toujours pas commencé.

Restructuration du square Guy Môquet situé rue Cambon. Ce square, véritable poumon vert du quartier

des Vallées, a besoin de travaux de réaménagement et se doit de commémorer dignement le nom de Guy Môquet, martyr de la Résistance, fusillé par les nazis à l'âge de 17 ans.

Aménagement du quartier des Champs-Philippe. Cette importante opération d'urbanisme se réalise sans concertation avec la population. Nous demandons la prise en compte des besoins des habitants par la réalisation d'une mairie annexe, d'un bureau de Poste, d'un relais d'assistantes maternelles, de logements sociaux en nombre suffisant, d'une résidence pour étudiants et par la reconstruction de la piscine, aujourd'hui inadaptée à la taille de notre ville.

Implantation d'un lycée. La Région Ile de France, consciente de la nécessité de créer de nouvelles places de lycéens, a proposé que soit réalisé à La Garenne soit un nouveau lycée, soit une extension de l'actuel lycée professionnel pour accueillir des sections de lycéens. La Ville n'a toujours pas donné de réponse à cette proposition, alors que les financements régionaux existent.

Contenir la pression fiscale. Depuis 2001, les impôts locaux ont augmenté de plus de 22 %. A ce pourcentage, il faut ajouter la hausse des bases locatives qui servent de référence au calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. La hausse globale est de près de 33 %. Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sa hausse est de 19 %. D'ailleurs, ces chiffres ne sont pas contestés par la majorité municipale UMP / droite extrême. Il faut maintenant une pause fiscale.

Voici quelques unes des propositions que j'ai développées pour faire de La Garenne une ville agréable, accessible à tous et solidaire.

Objectif :
30% de logements sociaux dans chaque programme neuf

**Ma vie privée sur la place publique, jamais !
PAS TOUCHE À MON NUMÉRO DE SÉCURITÉ**

Appel à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et de DELIS (Droits et libertés face à l'informatisation de la société).

Parce que jamais les outils informatiques n'ont atteint une telle puissance et cependant jamais le gouvernement n'a été aussi **désinvolte et irrespectueux** de la vie privée des citoyens. Aujourd'hui, il propose au Parlement d'autoriser l'interconnexion de tous les fichiers sociaux au moyen du numéro de Sécurité sociale (NIR) ; tandis qu'un amendement est déposé pour utiliser ce même numéro pour toutes les connexions au Dossier médical personnel (DMP) des 60 millions de personnes concernées.

Retrouver ce numéro signifiant dans de multiples fichiers serait la dernière étape avant **l'interconnexion des fichiers**. Est-il acceptable qu'un même identifiant soit utilisé à la fois pour la gestion du droit à la sécurité sociale comme aujourd'hui, et également demain pour croiser nos fichiers sociaux et accéder à notre DMP, et comme certains l'ont déjà demandé pour identifier notre dossier fiscal, voire notre dossier chez l'assureur ? Peut-on considérer que le **droit à une vie privée** serait aussi bien préservé avec de telles extensions ? Evidemment non.

Aucun argument technique pour étendre l'usage du NIR



légitimer l'objectif politique de pouvoir interconnecter des fichiers concernant une même personne. Tous ces arguments ont maintes fois été écartés par les démocrates, notamment dans des débats à l'Assemblée Nationale.

Une nouvelle fois, avec une forte détermination du gouvernement, le dossier revient sur le tapis de l'Assemblée et c'est la **CNIL** qui se verrait confier la décision de l'usage de ce numéro pour accéder et au DMP et à notre dossier médical à l'hôpital ou chez le médecin traitant. La CNIL a toujours été fermement opposée à l'usage de ce numéro, mais des voix y compris en son sein semblent s'élever pour accepter de modifier cette doctrine.

Une extension de l'usage du NIR porterait un coup décisif au respect de la sphère privée protégée par la non-connexion des fichiers. Nous exigeons que cette garantie des libertés individuelles demeure encore et toujours au premier rang des préoccupations de l'Etat.

Ceci est donc un **appel solennel** adressé à la CNIL et à toute personne qui disposerait d'un pouvoir pour les décisions dans ce domaine à **ne pas autoriser** l'extension de l'usage du NIR, et ce dès aujourd'hui dans le cadre du Dossier médical personnel, afin de préserver les droits et libertés des citoyens. On ne doit pas jouer au apprenti sorcier avec nos vies privées.

n'est pertinent. Aujourd'hui comme depuis trente ans, ces arguments techniques ont toujours été utilisés pour

Signez la pétition en ligne sur www.pastouchenumerosecu.org, ou sur le site internet de la LDH : www.ldh-france.org

Alors que nos dirigeants U.M.P. se targuent d'être des **gestionnaires hors-pair, donneurs de leçons** à qui veut les entendre, fustigeant inlassablement les élus d'opposition de gauche taxés d'incompétence, de ne pas connaître les dossiers, une question se pose :

comment vont-ils expliquer à la CAF des Hauts de Seine (et à leurs administrés) qu'après **108.836 vérifications** effectuées l'année dernière auprès des **28 727 allocataires** du R.M.I., la fille d'un grand capitaine d'industrie ait pu bénéficier de ce R.M.I., à raison de 600€ environ par mois, depuis 6 ans au moins alors qu'elle est assujettie à l'I.S.F. (impôt sur la fortune) ? (source Le Canard Enchaîné – 10 janvier 2007 / Le Parisien Hauts de Seine Matin – 11 janvier 2007)

Jusqu'où ira l'art de se moquer des Altosequannais en invoquant l'incapacité de ladite dame à gérer ses affaires et d'affirmer qu'il n'y avait aucune volonté de frauder, donc de ne pas porter plainte contre elle !

UN NOUVEL EXEMPLE DE RIGUEUR dans la gestion UMP du Département

De qui se moque-t-on ?

Monsieur JUVIN, vice Président du Conseil Général des Hauts de Seine chargé de l'action sociale (qui représente plus de la moitié du budget du département), **Maire de La Garenne Colombes**, exerçant en plus une **activité professionnelle** qu'il qualifie lui-même de très **dense** (cf Echo d'Ile de France n°968 – 28/12/2006), serait-il à ce point débordé qu'il ne peut plus suivre tous les dossiers de ses multiples fonctions ?

Le cumul des pouvoirs a des limites qu'il faut savoir s'imposer. Un peu de modestie permettrait sans aucun doute d'être un peu plus présent dans la commune où l'on est maire (absent à plusieurs reprises au Conseil Municipal et de diverses manifestations garennoises telles que l'accueil des nouveaux Garennois, vœux à la

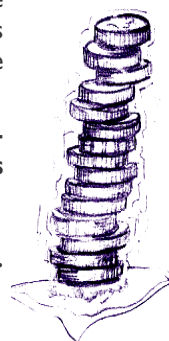
Poste...) et dans le Département où l'on exerce d'importantes fonctions au Conseil Général. L'appétit du pouvoir rend-elle à ce point boulimique ?

Pourtant ces mêmes amis ont eux-aussi des intérêts parallèles et **Monsieur SARKOZY**, toujours selon Le Canard Enchaîné du 10 janvier, aurait aimablement lâché à l'attention de Philippe JUVIN : **« Si cette histoire sort dans la presse, tu es mort ! »**.

Et le Canard de conclure en présentant « ses condoléances à la famille du malheureux JUVIN ».

Beau début de campagne pour l'UMP des Hauts de Seine !

P.B.



A L A G A R E N N E - C O L O M B E S

Le 23 janvier, à La Garenne-Colombes, une centaine d'habitants de la troisième circonscription des Hauts de Seine (Bois-Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes) se sont réunis dans le cadre des débats participatifs organisés par le Parti Socialiste autour du thème de la vie chère. Ce seront au total plus de 5000 rencontres de ce type qui se tiennent dans la France entière d'ici le mois de février.

Quatre grands thèmes auront été traités :

- Education, formation, accès à l'emploi
- La lutte contre les violences et les insécurités
- Vie chère, pouvoir d'achat
- Environnement et co-développement



Christophe Macé, Jean-André Lasserre et Philippe Billard

Les propositions exprimées dans le cadre de ces débats, toutes transmises à Ségolène Royal, viendront pour certaines enrichir le programme de notre candidature.

« Mettre les Français au cœur du projet socialiste. Il ne faut pas avoir peur des idées neuves. Pour agir juste, il faut écouter. Débattre pour construire, ensemble, les réformes que nous ferons demain. »

Ségolène Royal



LE PROJET SOCIALISTE : 20 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2020 ou comment lutter contre le changement climatique

« Nous anticiperons dès maintenant l'épuisement du pétrole en diversifiant nos sources d'énergie. Nous réduirons la part du nucléaire en faisant passer à 20 % d'ici 2020 et à 50 % à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. »

Le Parti Socialiste inscrit comme une de ses priorités affichées la lutte contre les changements climatiques. Cette lutte passe nécessairement par une réduction de la consommation d'énergies fossiles et donc par le développement des énergies renouvelables. Le Parti Socialiste s'engage à **réduire la part du nucléaire en faisant passer à 20 % d'ici 2020 et 50 % à plus long terme la part des énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie.

Pour atteindre cet objectif, il faut à la fois **favoriser la recherche** en matière d'énergies renouvelables (l'éolien, la photovoltaïque, la biomasse, la cogénération, la géothermie, ...), développer des plans d'économie d'énergie dans les habitats et équilibrer la part de consommation des énergies renouvelables par rapport au nucléaire. En France, nous sommes tellement en retard en matière d'énergies renouvelables qu'il va falloir **investir fortement** tant financièrement qu'en matière de recherche et de facilitation de création de filières industrielles spécifiques.

Aujourd'hui **les énergies renouvelables représentent en France 12,7 %** de notre consommation d'énergie. Passer à 20 % sera donc un objectif difficile à atteindre, mais les enjeux sont vitaux.